



Le parcours doctoral s'effectue en 3 ans, au cours duquel il faut acquérir 180 crédits ECTS, dont 150 (= 3 x 50) pour la thèse elle-même et le suivi du séminaire du directeur de thèse, et 30 via le parcours doctoral, décrit ci-dessous (avec un acquis minimum de 5 ECTS dans au moins deux des trois groupes différents).

	ACTIVITÉS		CRÉDITS ECTS			
FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE	Suivi de séminaires annuels (M2/doctoraux), hormis le séminaire du directeur de thèse		2			
	Suivi de formation (théorique ou pratique) de courte durée (min. 20h ou 3 jours)		2			
	Suivi de formation (théorique ou pratique) de longue durée (min. 30h ou 5 jours)		3			
	Stage d'insertion professionnelle		2			
	Suivi de colloque, journée d'études, table ronde		2/an			
	Suivi de mentorat pour doctorantes (12 rencontres de deux heures mensuelles avec fiche de suivi et 1 Atelier mensuel (conférence, formation, cercle de discussion) de deux heures)		3			
	Formation à l'Éthique de la recherche – Intégrité scientifique		3			
	Participation et engagement de l'étudiant dans la vie associative		3			
	Participation à la Journée Transversale		<table border="1"> <tr> <td>Suivi</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Communication</td> <td>3</td> </tr> </table>	Suivi	1	Communication
Suivi	1					
Communication	3					
ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES DE VALORISATION EXTERNES	Communication dans un colloque international		5			
	Communication dans un colloque national/local ou dans un groupe de recherche (PCR, ANR, journée d'études, journée jeunes chercheurs, présentation/communication des travaux à un séminaire de doctorants, etc.)		3			
	Publication acceptée	Compte rendu d'ouvrage	2			
		Communication de congrès ou colloque	4			
		Article dans une revue scientifique à comité de lecture ou chapitre d'ouvrage	9			
Action de valorisation (manifestation grand public, article dans une revue de vulgarisation)		3				
ORGANISATION DE LA RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT	Organisation de journée (colloque, table ronde, etc.)	En France	5			
		A l'étranger	7			
	Charge de représentation des doctorants, avec participation régulière aux réunions	ED/CS/CA/CEVE/FSDIE/Assemblée de section	5/an			
		Conseil de laboratoire (UMR, EA)	2/an			
	Enseignement (jusqu'à 64h TD)		1 à 10 (selon la durée)			
Organisation de séminaires récurrents de doctorants		4/an				